

Parcs, rues arborisées, cours d'eau revitalisés: l'Assemblée constitutive place le bien-être en tête

# Le Grand Fribourg se rêve en vert

« MAGALIE GOUMAZ

**Fusion** » Le Grand Fribourg sera vert et durable. C'est l'image qui ressort du rapport du groupe de travail Développement de l'Assemblée constitutive, présenté hier. Il fourmille d'idées: revitalisation des cours d'eau, parcs urbains, arborisation des boulevards, valorisation du patrimoine historique et industriel, marchés couverts, quartiers sans voitures. «Le bien-être de la population doit passer avant le développement», explique Eric Mennel (Givisiez), qui a présidé les travaux.

En réponse aux nombreux projets immobiliers qui voient actuellement le jour à Fribourg et dans son agglomération, le groupe de travail plaide pour une densification maîtrisée, d'une grande qualité architecturale.

## Ville de rivières

Il veut de la verdure et des services de proximité. Il présente Fribourg comme une «ville d'histoire et de rivières» et entend favoriser la mobilité douce et les transports publics. Pour limiter le trafic motorisé, le groupe de travail propose de construire une ceinture routière avec des parkings d'échanges et des contrôles d'accès aux entrées de la ville. Il défend les projets de routes de contournement de Belfaux et de Givisiez ainsi que l'axe Marly-Matran.



Matran figure dans le périmètre retenu du Grand Fribourg. Alain Wicht-archives

## «Le bien-être de la population doit passer avant le développement»

Eric Mennel

Eric Mennel avoue que son groupe s'est appuyé sur les travaux déjà entrepris par l'agglomération. «Mais la fusion permettrait de prioriser les projets et de les harmoniser», explique-t-il.

Le développement économique de la commune fusionnée a également été abordé. Le groupe de travail défend des horaires élargis pour les commerces. Il veut que soit désignée une zone d'activité à rayonnement national. Il cite les terrains fort convoités de Bertigny, situés sur la commune de Villars-sur-Glâne, que le canton souhaiterait classer en zone à caractère mixte dans son projet de couverture

## COMMENTAIRE

### Au pays des merveilles

L'Assemblée constitutive du Grand Fribourg se penchera les 3 et 11 avril sur 51 propositions émises par sept groupes de travail, sans compter l'analyse du groupe Finances. Ces propositions, nous les avons évoquées ces derniers jours, au fur et à mesure de la publication des rapports.

Que faut-il en retenir? Les délégués se sont crus au pays des merveilles. Ils ont fait un rêve. Celui d'une ville où il fait bon vivre avec des maisons de quartier, des marchés couverts, des pistes cyclables le long des rails, des rives aménagées, des espaces verts, des transports publics efficaces et abordables, des écoles bilingues, des services de proximité et

des commissions locales pour partager grands et petits soucis.

Cette future ville ne peut que séduire et les délégués ont eu raison de l'idéaliser. Le temps des questions qui fâchent va arriver bien assez vite. Notamment sur le coût de ce beau programme, le taux d'imposition final, le poids qu'auront les communes du périmètre dans les instances dirigeantes ou encore la place du bilinguisme à l'école. A la fin, une fusion peut aussi échouer tout simplement parce que la population tient à sa commune et craint d'être avalée toute crue. Puissent ces sept rapports servir de boussole au milieu de la tempête à venir. Et donner envie! MAGALIE GOUMAZ

de l'A12. A ce stade, alors que l'Etat de Fribourg et la commune de Villars-sur-Glâne sont en désaccord sur la vocation de cet emplacement, Eric Mennel prône le dialogue. «Il doit y avoir une réflexion commune», dit-il prudemment.

### 87 idées

Hier, le groupe de travail Ecoles et société a également présenté son rapport, le dernier de la série. Dans un premier tour de table, il émettait 87 propositions, réduites aujourd'hui à 7, concernant la population «de la crèche à l'EMS», a résumé sa vice-présidente, Christel Berset (Fribourg).

Parmi les mesures qui feront débat: la gratuité des transports publics pour les élèves du cycle d'orientation. Il s'agit d'étendre une offre aux élèves habitant à Fribourg, car ils sont les seuls à ne pas en bénéficier. Par contre, le groupe de travail laisse les futures autorités traiter de la gratuité pour les enfants à l'école primaire. Il en coûterait deux millions de francs par an.

Pour Christel Berset, la question devrait éventuellement faire l'objet d'une votation populaire.

Le Conseil général de la ville de Fribourg a statué l'an dernier en faveur de la gratuité des transports publics pour les élèves du primaire et du secondaire. Mais un recours a été déposé.

Autre gros projet: la création d'une vingtaine de maisons de quartier, multifonctionnelles et ouvertes à la population du matin au soir.

### Bilinguisme prudent

Enfin, le groupe de travail Ecoles et société est moins ambitieux concernant le bilinguisme. Il prône «l'ouverture à la langue partenaire», indique Christel Berset. Pour rappel, le groupe Identité allait jusqu'à recommander l'instauration d'une filière bilingue au niveau de l'école obligatoire et le libre choix d'être scolarisé en français ou en allemand. L'Assemblée constitutive devra décider où elle entend placer le curseur. »

## Nouveau président pour Gastro Fribourg

**Restauration** » Les membres de la section ville de Gastro Fribourg ont élu leur nouveau président, hier en fin de journée. C'est Philippe Roschy qui remplacera Roland Blanc. Le quadragénaire, ayant grandi dans le quartier de l'Auge, est aux manettes de la brasserie Le Boulevard 39 depuis 2011.

Il emboîte le pas à Roland Blanc qui, après sept années à cette fonction, indique «entamer un nouveau chapitre qui va s'écrire du côté de Genève». Il restera toutefois président d'honneur de Gastro Fribourg, titre que l'assemblée lui a attribué par acclamation.

**Boucher de formation**, Philippe Roschy a fait son apprentissage de cuisinier avec le chef Didier de Courten, avant de travailler pour Pierrot Ayer au Péroles. Attaché à



Philippe Roschy a été élu hier. DR

sa première formation, il a aussi enseigné durant trois ans à l'École professionnelle artisanale et industrielle, aux apprentis bouchers. Il est entré au comité de Gastro Fribourg en 2012.

Il souligne vouloir continuer de tracer un chemin fait de «solidarité entre membres, de respect et d'amour du métier». La section sera notamment très attentive au prochain débat du Conseil général concernant les extensions des heures d'ouverture des commerces de la Vieille-Ville. Si le parlement local approuve telle quelle la modification du règlement communal, les magasins des quartiers du Bourg, de l'Auge et de la Neuveville pourront ouvrir jusqu'à 22 h en semaine et 20 h le dimanche et les jours fériés. » IGOR CARDELLINI

## Le canton de Fribourg étoffe sa stratégie de soutien aux arts visuels

**Fribourg** » Le canton renforce son soutien aux arts visuels, communique celui-ci. Consolidant la stratégie souhaitée par le Conseil d'Etat, la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport propose à cet effet deux nouveaux instruments: une bourse consacrée à la création visuelle, et une aide à la réalisation d'expositions «pour faire connaître et rayonner les artistes fribourgeois».

La bourse, d'un montant maximal de 15 000 francs, vise à soutenir les artistes professionnels souhaitant réaliser un projet de création en arts visuels (excepté film et architecture). Ils doivent être domiciliés et actifs dans le canton. Le projet est à développer pendant au moins l'équivalent de trois mois durant la période mentionnée dans la mise au concours, qui aura lieu une fois par an. Il doit être inédit et conçu en vue d'une exposition ou présen-

tation publique. Un jury examinera les candidatures. Cette année, la mise au concours pour les projets à réaliser en 2020 a lieu entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 août, précise l'Etat.

**L'aide à la réalisation** vise à soutenir la production d'expositions consacrées à la création contemporaine professionnelle fribourgeoise en arts visuels (sauf film et architecture). Ce, afin de mieux faire connaître et diffuser cette dernière dans le canton, en Suisse et à l'étranger. Le soutien s'adresse à un producteur d'exposition tel qu'une association à but non lucratif ou une fondation, qui doit être soutenu financièrement par les autorités publiques locales. L'entrée à l'exposition doit être payante. La demande de subvention doit être déposée au moins trois mois avant le vernissage. » NR